



FILB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Comme l'enfant, le philosophe est celui qui s'étonne, celui qui cherche à voir le monde autrement et s'interroge face aux événements. Entamer des études en philosophie, c'est apprendre à développer une réflexion critique et questionner ce qui, autour de soi, dysfonctionne - ou au contraire fonctionne trop bien. Le philosophe est appelé à déconstruire les évidences et les repères qui constituent le quotidien : le langage, le corps, le rapport à l'autre, l'espace, le temps, la mort.

Philosopher consiste ainsi à s'ouvrir à des perspectives de recherche aussi riches que diversifiées et à entrer en dialogue avec les autres champs de savoir. Le philosophe affrontera donc les questions qui constituent notre tradition philosophique comme celles qui caractérisent notre époque : il découvrira les pensées héritées du passé afin de construire des « figures du pensable » pour aujourd'hui et pour demain.

Votre profil

Vous

- êtes d'un naturel ouvert et curieux et ne vous satisfaites pas de certitudes ;
- aimez questionner les idées reçues ;
- vous intéressez aux grandes questions de notre temps ;
- souhaitez développer votre culture générale et vos capacités d'argumentation ;
- aimez lire et comprendre des textes philosophiques ;
- souhaitez développer vos compétences d'analyse et de réflexion en vue de votre future carrière.

Votre futur job

Aussi bien dans le secteur privé que public, les philosophes sont de plus en plus recherchés pour leurs capacités d'analyse critique et de synthèse, leur inventivité et leur rigueur.

Ainsi, les débouchés sont nombreux et variés :

- Enseignement de la philosophie dans le secondaire et le supérieur non universitaire.
- Administration publique et secteur privé : consultance, etc.
- Institutions culturelles : musées, théâtres, maisons de la culture.
- Mouvements associatifs : organisations non gouvernementales, a.s.b.l et autres organismes et vocation sociale.
- Monde du livre et de l'édition : direction de collections, choix des publications, correction d'épreuves, relations avec les auteurs, librairies, bibliothèques, centre de documentation, etc.
- Secteur de l'information et de la communication : journalisme, critique littéraire, formation en communication, publicité.
- Recherche universitaire.
- Gestion des ressources humaines et mécénat culturel en entreprise.

Votre programme

Le programme est composé

1. d'une formation générale, qui vous permettra d'acquérir la culture nécessaire à la poursuite des études supérieures (langues, littérature, sciences humaines et sociales, psychologie, etc.) ;
2. et d'une formation spécialisée en philosophie, qui vous offrira une connaissance générale de la philosophie et les outils nécessaires pour apprendre à développer votre propre réflexion philosophique.

Cette formation spécialisée se compose de cours théoriques, qui vous apporteront la culture de base nécessaire en histoire de la philosophie et de nombreux séminaires dans lesquels vous exercerez vos compétences et apprendrez à lire et analyser des textes philosophiques, à élaborer votre propre argumentation, et à développer votre curiosité intellectuelle dans des travaux personnels de recherche.

Au terme du bachelier, vous aurez accès aux masters en philosophie et en éthique.

Opter pour un bachelier supplémentaire

Les programmes de bacheliers supplémentaires sont l'une des spécificités de l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Tout-e étudiant-e peut entamer un deuxième bachelier, parallèlement à son bachelier principal. Il s'agira de compléter le cursus principal avec un minimum de 60 et un maximum de 125 crédits supplémentaires à répartir sur plusieurs années. Le bachelier supplémentaire peut être terminé après le bachelier principal. Une série de cours suivis dans le programme principal sont valorisés dans le cadre du bachelier supplémentaire et ne font donc plus l'objet d'une évaluation. Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Sont possibles des bacheliers supplémentaires en :

- [Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en philosophie\]](#)
- [Bachelier en histoire \[Bachelier supplémentaire en histoire pour porteur d'un titre de bachelier en philosophie\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : phlb-slb@uclouvain.be.

FILB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de son bachelier, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes:

I. Acquérir une culture générale et des savoirs interdisciplinaires

- **Acquérir une vaste culture générale et interdisciplinaire en s'ouvrant à d'autres disciplines et comprendre les liens qu'elles entretiennent entre elles**

- Acquérir des savoirs de base dans différentes sciences humaines et sociales (thèses principales, vocabulaire, méthodes et enjeux)
- Apprendre à construire un dialogue interdisciplinaire entre différentes sciences humaines et sociales et à problématiser leur rapport à la philosophie

L'ensemble des unités d'enseignement (UE) générales et des UE optionnelles en sciences humaines. Ex : Critique des sources d'information, Littératures européennes comparées, Linguistique générale, Histoire des sociétés occidentales, Sociologie ; Histoire de l'art du moyen âge à nos jours, Psychologie, Religions d'occident (judaïsme, christianisme, islam) et société ; Droit naturel (en français ou en anglais).

- **Développer des savoirs complémentaires à la philosophie**

- Acquérir des connaissances approfondies dans un ou plusieurs champ(s) disciplinaire(s) via le choix d'un module thématique et s'initier au questionnement philosophique sur celui-ci (ceux-ci)

Toutes les UE du module thématique choisi (Anglais, Littérature, Histoire, Sciences politiques et ouverture possible à d'autres UE dans le cadre d'un Bachelier supplémentaire).

II. Acquérir des savoirs de spécialité

- **Développer des savoirs spécialisés dans les domaines liés à la philosophie et comprendre les enjeux de la discipline**

- Acquérir des connaissances approfondies dans les grandes disciplines qui fondent la philosophie (thèses principales, vocabulaire et concepts principaux, méthodes et enjeux) et s'initier à leur pratique.

• **Se former à la pensée critique et au raisonnement scientifique**

- Être capable de mettre en Œuvre une démarche scientifique et faire preuve d'esprit critique dans le traitement de toute information et à la lecture de tout type de document
- Être capable de construire un raisonnement complexe et correctement articulé, mettant en Œuvre une problématique, une hypothèse et la vérification de celle-ci

L'ensemble des UE du bachelier en philosophie

• **Acquérir des méthodes d'analyse de raisonnements complexes et de développement de raisonnements personnels correctement articulés**

FILB1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

● Obligatoire

✂ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024

⊘ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante

■ Activité avec prérequis

🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange

🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

● BFILO1117

PROGRAMMES PARTICULIERS

- > [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sc. écon. et de gestion\]](#)
[<https://uclouvain.be/prog-2023-filb1ba-programme>]
- > [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques\]](#) [<https://uclouvain.be/prog-2023-filb1ba-programme>]
- > [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en ingénieur de gestion\]](#)
[<https://uclouvain.be/prog-2023-filb1ba-programme>]
- > [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en langues et lettres fr. et rom.\]](#)
[<https://uclouvain.be/prog-2023-filb1ba-programme>]
- > [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit\]](#) [<https://uclouvain.be/prog-2023-filb1ba-programme>]
- > [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sociologie et anthropologie\]](#)
[<https://uclouvain.be/prog-2023-filb1ba-programme>]
- > [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en histoire\]](#) [<https://uclouvain.be/prog-2023-filb1ba-programme>]
- > [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en en information et communication\]](#) [<https://uclouvain.be/prog-2023-filb1ba-programme>]

Bachelier en philosophie [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sc. écon. et de gestion]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Contenu de la formation

o Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences économiques et de gestion

Ce programme de bachelier assure une formation complémentaire au programme de bachelier en sciences économiques et de gestion. Il permet d'obtenir le titre de bachelier en philosophie et d'accéder aux programmes de second cycle en philosophie.

Il a pour but de donner aux étudiant-e-s qui s'y inscrivent l'occasion d'élargir et de consolider leur formation philosophique. Dans cet esprit, les cours figurant à ce programme s'articulent sur le programme de bachelier en sciences économiques et de gestion, suivi par l'étudiant-e.

Le principe de ce programme est le suivant : chaque matière prévue par les accords d'harmonisation (universités de la Communauté française) des programmes de bachelier en philosophie doit figurer, pour un cours au moins, dans l'un des deux programmes (BA en sciences économiques et de gestion ou BA supplémentaire en philosophie) de l'étudiant-e.

Remarques

Ce programme comprend 106 crédits.

○ BROMA1100	Littératures européennes comparées	Isabelle Ost	EX [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
○ BHIST1111	Critique des sources d'information	Eric Bousmar	EX [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X

o Choix d'une UE parmi :

● BFILO1213

				Bloc annuel		
				1	2	3
● BHIST1218	Histoire de l'art du moyen âge à nos jours	Roxanne Loos	PR [q2] [45h] [5 Crédits]	X	X	X
● BESPO1163	Philosophie	Valérie Aucouturier	PR [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X	X
● BFILO1115	Introduction à la philosophie contemporaine	Valérie Aucouturier	PR [q2] [30h] [4 Crédits]	X	X	X
● BFILO1221	Métaphysique	Jeanne-Marie Roux (supplée Quentin Landenne)	PR [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X	X
● BFILO1119	Méthodologie de la philosophie et exercices	Camille Brasseur	PR [q1] [60h] [6 Crédits]	X	X	X
● BFILO1219	Histoire de la philosophie de l'antiquité et séminaire	Sophie Klimis	PR [q1] [45h+30h] [6 Crédits]	X	X	X
● BFILO1220	Histoire de la philosophie moderne et séminaire	Quentin Landenne Laurent Van Eynde	PR [q2] [45h+30h] [6 Crédits]	X	X	X
● BFILO1311	Philosophie de la culture et de l'histoire	Laurent Van Eynde	PR [q2] [45h] [5 Crédits]	X	X	X
● BFILO1210	Anthropologie philosophique	Raphaël Gély	PR [q2] [30h] [4 Crédits]	X	X	X
● BFILO1213	Epistémologie des sciences humaines	Valérie Aucouturier				

Bloc
annuel

1 2 3

○ BHIST1218	Histoire de l'art du moyen âge à nos jours	Roxanne Loos	EX [q2] [45h] [5 Crédits]	X	X	X
○ BESPO1163	Philosophie	Valérie Aucouturier	EX [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X	X
○ BFILO1115	Introduction à la philosophie contemporaine	Valérie Aucouturier	EX [q2] [30h] [4 Crédits]	X	X	X
○ BFILO1116	Philosophie morale	Raphaël Gély	EX [q2] [30h] [4 Crédits]	X	X	X
○ BFILO1221	Métaphysique	Jeanne-Marie Roux (supplée Quentin Landenne)	EX [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X	X
○ BFILO1119	○					



o Contenu de la formation

o Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit

Ce programme de bachelier assure une formation complémentaire au programme de bachelier en droit.

Il permet d'obtenir le titre de bachelier en philosophie et d'accéder aux programmes de second cycle en philosophie.

Il a pour but de donner aux étudiant-es qui s'y inscrivent l'occasion d'élargir et de consolider leur formation philosophique. Dans cet esprit, les cours figurant à ce programme s'articulent sur le programme de bachelier en droit suivi par l'étudiant-e.

Le principe de ce programme est le suivant : chaque matière prévue par les accords d'harmonisation (universités de la Communauté Française) des programmes de bachelier en philosophie doit figurer, pour un cours au moins, dans l'un des deux programmes (bac en droit ou bac supplémentaire en philosophie) de l'étudiant-e.

Remarques

- *Ce programme comprend 86 crédits.*
- *En outre, l'étudiant qui n'aura pas suivi le séminaire de philosophie du programme de Droit (dans le cadre de l'UE Critique des sources d'en droit suivi r-1 0 154.61700439 Tm48.425003 1 | 0 1 | h W .866 46[()] TJ 1 0 0 -51tudiant-e.*

Bachelier en philosophie [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en histoire]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

Bachelier en philosophie [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en en information et communication]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊙ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Contenu de la formation

o Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en en information et communication

Ce programme de bachelier assure une formation complémentaire au programme de bachelier en Information et communication. Il permet d'obtenir le titre de bachelier en philosophie et d'accéder aux programmes de second cycle en philosophie.

Il a pour but de donner aux étudiant-e-s qui s'y inscrivent l'occasion d'élargir et de consolider leur formation philosophique. Dans cet esprit, les cours figurant à ce programme s'articulent sur le programme de bachelier en information et communication, suivi par l'étudiant-e.

Le principe de ce programme est le suivant : chaque matière prévue par les accords d'harmonisation (Universités de la Communauté Française) des programmes de bachelier en philosophie doit figurer, pour un cours au moins, dans l'un des deux programmes (BA en en information et communication ou BA supplémentaire en philosophie) de l'étudiant-e.

Remarques

Ce programme comprend 102 crédits.

Si l'étudiant-e choisit comme option dans son programme de bachelier en sciences politiques une UE faisant partie de ce programme de bachelier supplémentaire, cette UE sera déduite du programme.



PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter le règlement des études et des examens

o **Contenu de la formation**

o **Formation générale**

FILB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ∅ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation

✂ BLANG1116	Initiation à la langue latine	Muriel Lenoble	FC [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
✂ BLANG1121	Espagnol	Cristal Huerdo Moreno	ES [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
✂ BROMA1117	Italien I	Sebastiano Ferrari Chiara Nannicini (coord.)	IT [q1+q2] [15h +60h] [5 Crédits]
✂ BLANG1146	Allemand	Vera Höltschi	DE [q1+q2] [45h] [5 Crédits]
✂ BLANG1130	Néerlandais	Matthieu Sergier	NL [q1+q2] [45h] [5 Crédits]
✂ BGERM1101	Introduction to English Literature	Ingrid Bertrand	EN [q2] [60h +30h] [5 Crédits]



FILB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html>) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'École royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'École européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

.

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

Cours, séminaires, exercices

Les unités d'enseignement de la formation en philosophie se répartissent en unités d'enseignement magistrales et en séminaires ou exercices.

1. Les unités d'enseignement magistrales portent sur une période particulière de l'histoire de la philosophie, ou sur une branche spécifique de la philosophie.
2. Les séminaires, donnés en plus petits groupes, visent à approfondir l'interprétation d'une œuvre philosophique majeure, et comportent des exposés d'étudiantes et d'étudiants. Une large place y est accordée au débat et à la discussion collective.
3. Les exercices visent à introduire les étudiant-es à l'écriture philosophique.
4. Enfin, plusieurs dissertations et travaux de recherche sont demandés au cours de l'année, toujours suivis d'un commentaire personnalisé.

Des aides méthodologiques

De manière générale, quel que soit le programme de bachelier, le campus Saint-Louis - Bruxelles accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite (SOAR) propose diverses activités et est disponible pour rencontrer les étudiant-es qui le souhaitent.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année, en janvier, en juin et en septembre.

En première année, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés jusqu'à deux fois, en juin et en septembre.

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive.

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (lors d'une des trois sessions d'examens), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Le-a diplômé-e du bachelier en philosophie peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres ou par d'autres facultés de l'UCLouvain, moyennant le respect des conditions d'accès à ces programmes. Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement (voir les conditions d'admission du programme de master visé).

- [Master \[120\] en études européennes](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en linguistique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en histoire](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en histoire](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en théologie](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en théologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en criminologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#) (Louvain-la-Neuve)

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 79 89 - phlb-slb@uclouvain.be

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 207

Permanences : du lundi au vendredi, de 10h à 12h30

Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit parvenir pour le 30 septembre 2023 au plus tard à l'adresse suivante: derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/PHLB

Faculté de philosophie, lettres et sciences humaines Saint-Louis (PHLB)

Secteur des sciences humaines (SSH)

PHLB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte
1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Philippe Desmette

Jury

- présidente: [Valérie Aucouturiercv.smine6a8 Tf 395\(https:// -1 0 302.18/r1 uhte:](#)